AVRIL 2014

Une force à vos côtés

www.lacgt-axa.info

Compte rendu du Comité
« AXA Entreprises/Solutions Collectives »
26/27 mars 2014

Lors de la réunion du C.E. , la CGT s'est associée à la dénonciation du licenciement d'un cadre classe 7 des services souscription construction Grands Comptes de Nanterre…. pour motif cause personnelle, **rupture de confiance.** La CGT s'inquiète sur les causes qui, **selon la Direction**, peuvent amener à une telle sanction **aussi définitive que le licenciement.**

Service des règlements DOMMAGES OUVRAGES AUX FONTAINES (Val-de-Fontenay)

Stress, anxiété, mal-être au travail : tel est le quotidien des salariés du service sinistres DO de VDF.

Nous avons rappelé que cette situation était connue de la direction, que les salariés avaient alerté les hiérarchies, les RH … Puis est venu le rapport du médecin du travail ! Les salariés n'auraient jamais dû se retrouver dans cette situation ! La direction joue les pompiers !
Concernant la mutualisation avec Nanterre, nous avons exigé de vérifier que les salariés étaient en mesure d'absorber cette charge supplémentaire. A notre connaissance, des départs sont prévus. Ce n'est pas une solution de jouer au boomerang entre les deux services. La direction doit embaucher en anticipant, en commençants par les salariés en CDD et alternants qui sont dans les services !
Il est nécessaire que la situation s'améliore réellement et durablement pour les collègues de ce service.

Vous voulez prendre connaissance des demandes des collègues de ce service et du « plan d'action de la direction »,
Nous vous invitons à lire le tract détaillé sur le sujet sur le site de la CGT :
www.lacgt-axa.info

BILAN SOCIAL 2013: les effectifs baissent ; *les salaires des dix plus hautes rémunérations progressent de 10%* ; 518 cadres (dont 170 à temps partiel) cotisent à la GMP (garantie minimale de points pour les salaires inférieurs à un plafond Sécurité Sociale), les CDD et alternants restent en attente d'un CDI…. Nous y reviendrons plus en détail !

Rappel : il faut se souvenir que l'avis des délégués au CE est consultatif. Rien que le fait d'émettre un avis, qu'il soit favorable, défavorable, très défavorable ou d'abstention permet à la direction de mettre en place ses projets. La seule obligation de la direction est de recueillir un avis. C'est pourquoi, vos élus CGT sont souvent amenés à ne pas prendre part au vote formel pour ne pas valider les projets de la direction qui vont à l'encontre des intérêts des salariés. Mais bien évidemment, cela ne nous empêche aucunement d'intervenir, d'être offensifs dans la défense des intérêts des salariés.

Déploiement d'ESOPE à la Production RC, Dommages, Immeuble PME Agents Ile-de-France

ESOPE on continue !!!!
Pas de leçons tirées par la Direction, malgré les éléments mis en lumière par le rapport ARETE sur la branche Dommages Sud-ouest.
Pas de leçons tirées des préconisations faites par les différents CHSCT consultés !
Le déploiement se poursuit coûte que coûte à l'identique de la province.
Par ailleurs, les élus CGT auraient souhaité un recrutement pour le poste OFIS, au lieu qu'un salarié y consacre 50% de son temps. En conséquence, les élus CGT n'ont pas pris part au vote.

AVRIL 2014

ASSURANCES COLLECTIVES : les dossiers de réorganisation se succèdent !!!!

Depuis des années, la direction d'AXA a un objectif « réduire les coûts » et à la direction des Assurances Collectives, cela passe, entre autres, par le transfert de l'activité à nos collègues de la SOGAREP et de l'UGIPS qui sont moins payés pour un même travail.

Pour rappel, les collègues de la SOGAREP et de l'UGIPS ont été intégrés dans la représentation syndicale du groupe AXA. Mais ils n'ont pas les mêmes droits.

Les élus et représentant CGT revendiquent le maintien de l'emploi pour tous les salariés d'AXA. Ils contestent cette politique de réduction des coûts et des effectifs en sous payant des salariés pour un même travail et ne souhaitent pas rendre d'avis sur les projets présentés par la direction qui vont tous dans le même sens !

- Projet d'évolution de la Direction Commerciale Collective et de la Direction Technique au sein de la Direction des Assurances Collectives Entreprises

- Projet de poursuite d'accompagnement en gestion du développement du Service Clients au sein de la Direction des Assurances Collectives Entreprises : la DACE est positionnée sur cinq sites : Lyon, Balma, Strasbourg, Marly-Le-Roi et Nanterre. Les élus et représentant CGT prennent acte de l'engagement de la direction de maintenir le positionnement de cette activité sur ces cinq sites.

Par ailleurs, les élus CGT demandent logiquement que nos collègues de l'UGIPS et de la SOGAREP qui travaillent uniquement pour AXA aient les mêmes droits et avantages que les salariés d'AXA, la logique voudrait qu'ils soient embauchés AXA.

Deux nouveaux dossiers ont été présentés (Nous tenons, bien entendu, l'ensemble de ces dossiers à votre disposition. N'hésitez pas !) :

- Projets d'accompagnement technique et commercial des activités prévoyance/Santé du fait des évolutions législatives et d'accompagnement technique des activités retraite sur le marché français pour AXA Solutions Collectives : il ne s'agit que de la même politique de transfert d'activité en sous-payant, décrite plus haut !

- Projet d'aménagement d'organisation d'AXA Solutions Collectives : voici maintenant la réorganisation des différentes Directions. Le nombre de directions passent de 9 à 7. La DIM (Direction Institutions et Mutuelles) serait fusionnée avec les DSPS (Direction Santé Prévoyance Spécialistes) ou vice versa et le nouveau-né s'appellerait la DSP (Direction Santé Prévoyance) ! L'ensemble du dossier est du même genre, toutes les appellations changent, difficile de s'y retrouver !

Vos représentants CGT au CE Entreprises	**SITE**	**TELEPHONE**
Catherine AKHMOUN	BALMA	05 34 45 66 38
Marie-Claude ARGY	CHATEAUROUX	02 54 53 32 43
Véronique HUNAUT	NANTERRE	01 57 32 57 80 01 47 74 36 58
Muguette PATEYRON	VDF LES FONTAINES	01 55 12 99 08
Daniel AMICE	ANGERS	03 80 77 30 69
Philippe ANDRE	MARSEILLE	04 91 61 64 81
Philippe BOYER	LYON	04 78 65 13 84
Evelyne GALLOU	NANTERRE	01 57 65 14 59
Brigitte LORANDEL	NANTERRE	01 57 32 57 26
Nadège VAN DER SPURT	MARLY-LE-ROI	01 30 82 90 40